



Lyon : un exemple de trop des violences policières contre les journalistes

Samedi 7 mars à Lyon, lors de la manifestation des Gilets jaunes, les journalistes, surtout les reporters photos, ont particulièrement été visés par les forces de l'ordre, notamment par l'utilisation du canon à eau et les jets de grenades lacrymogènes.

Deux photojournalistes, habitués à couvrir depuis des années les manifestations à Lyon, nous ont fait part de leur témoignage. En début d'après-midi, ils se trouvent à proximité d'un cordon de policiers. Très rapidement, ils sont pris à parti par un membre de la compagnie départementale d'intervention, mécontent de les voir photographier une intervention contre des manifestants.

Le policier ne porte pas son numéro d'identification RIO, comme l'y oblige pourtant la loi. De leur côté, les deux journalistes portent leur brassard et leur carte de presse. « Moins de deux minutes plus tard, des grenades lacrymogènes sont lancées dans la foule pour repousser les manifestants, rapporte l'un d'eux. C'est à ce moment là que nous avons été chargés par les policiers en question. Il ne fait aucun doute que la charge nous visait particulièrement, puisqu'il n'y avait quasiment que des journalistes sur ce côté du dispositif, ainsi qu'une observatrice d'Amnesty International, elle aussi clairement identifiée. »

« J'ai été projeté à deux mètres », raconte le second, alors appuyé contre une vitrine. Il se retrouve au sol, allongé sur le dos, avant de recevoir des coups de matraque à la poitrine et aux jambes. Dans la chute, il se blesse également au coude, qui « a doublé de volume », précise-t-il. Un de ses objectifs a été endommagé.

Les deux journalistes assurent qu'« il n'est en aucun cas question de remettre en cause l'ensemble des policiers sur le terrain » et que d'habitude les choses se passent de façon plus apaisée entre la presse et la police à Lyon. Mais ils dénoncent des faits « qu'il convient de rapporter pour que cela ne se reproduise pas », dans un message envoyé à la préfecture, qui a assuré qu'une enquête était lancée.

Une fois de plus, le SNJ-CGT dénonce et condamne les violences policières contre des journalistes dont le seul tort est de faire leur métier. Le SNJ-CGT exige que l'enquête promise par la préfecture de Lyon soit réellement menée, qu'elle ne soit pas de pure forme et qu'elle établisse clairement les responsabilités dans cette usage illégal de la force.

Comme l'a rappelé un appel commun ([lire ici](#)) cosigné par le SNJ-CGT, « filmer, photographier, enregistrer les forces de l'ordre dans l'exercice de leur métier, est un droit et doit le rester » pour tous, journalistes ou non. Un droit que certains aimeraient pourtant limiter, voire proscrire.

Le SNJ-CGT s'opposera à toute remise en cause de cette liberté fondamentale.

Il est tout aussi inquiétant que parmi les victimes de ce 7 mars à Lyon figure une observatrice d'Amnesty International, dont le rôle est précisément de témoigner des violences policières lors des manifestations.

Montreuil, le 10 mars 2020.